



UDPS 05

Catalogue de formations



Qui sommes-nous ?

Association agréée de Sécurité Civile affiliée à l'Association Nationale des Premiers Secours.

La représentation Haut-Alpine a été créée en décembre 2023 par une équipe de secouristes et formateurs bénévoles et expérimentés.

32 bénévoles répartis sur l'ensemble du département, venant d'horizons professionnels variés.

Nos missions

Actions de formations à destination du grand public, de professionnels, d'élèves ou d'équipes de secours professionnelles.

Dimensionnement et mise à disposition de Dispositif Prévisionnel de Secours (DPS), communément appelé poste de secours, lors d'événements adaptés à la situation et à la règlementation.

Nos ressources

Les recettes issues de nos actions de formation

Les recettes issues de la mise en place de DPS

Les subventions des collectivités

Le mécénat

Nos partenaires



DEPREZ Franck (EI)
Z. A. LES ISCLES
87 CHEMIN DES ISCLES
05 400 LA ROCHE DES ARNAUDS
Tél : 04 92 57 97 59
Mail : deprez.franck@orange.fr



Formation	Durée	Prérequis	Programme et objectifs	Prix
Gestes Qui Sauvent (GQS)	2h	A partir de 10ans	• D'assurer (ou faire réaliser) une protection ; • Connaître les numéros d'urgence et les éléments à transmettre aux services de secours • Connaître et apprendre les différents gestes de secours face à un saignement abondant. • Connaître et apprendre les différentes positions d'attente face à une plaie grave • Savoir identifier l'inconscience, l'arrêt cardiaque et connaître la technique de Réanimation avec la pose d'un Défibrillateur. • Savoir identifier l'inconscience, apprécier la respiration et connaître la mise sur le côté de la victime (PLS)	30€
Prévention et Secours Civiques (PSC)	7h	A partir de 10ans	• D'assurer une protection immédiate, adaptée et permanente pour lui-même, la victime et les autres personnes ; • D'assurer la transmission de l'alerte au service le plus adapté • De réaliser (ou faire réaliser) immédiatement les gestes de secours face à une personne : • Victime d'une obstruction des voies aériennes • Victime d'un saignement abondant • Inconsciente qui respire • En arrêt cardiaque • Victime d'un malaise • Victime d'un traumatisme	60€
Sauveteur Secouriste du Travail (SST)	14h		• Alerte et protection des populations • Arrêt cardiaque • Brûlures • Hémorragies externes • Le Sauveteur Secouriste du Travail dans l'entreprise • Malaise • Obstruction des voies aériennes par un corps étranger • Perte de connaissance • Plaies • Prévention des risques professionnels • Protection • Traumatismes	150€



UDPS 05

187 chemin de Haute Corréo
05400 La Roche des Arnauds
Tél. : 06 84 51 39 25
e-mail : udps05@anps.fr

Evacuation des locaux (EVAC)	1h30	Aucun	• Connaître les locaux • Connaître son rôle dans l'évacuation • Connaître les moyens d'alarme et d'alerte	20 €
Manipulation d'extincteur (ME)	2h30	Aucun	• Connaître la réglementation liée à l'incendie • Connaître les mécanismes, causes, risques du feu et des fumées, ainsi que les moyens d'extinctions • Savoir maîtriser un début d'incendie à l'aide des moyens mis à disposition	30 €
Equipier de Première Intervention (EPI)	4h	Aucun	• Connaître les locaux • Connaître son rôle dans l'évacuation • Connaître les moyens d'alarme et d'alerte • Connaître la réglementation liée à l'incendie • Connaître les mécanismes, causes, risques du feu et des fumées, ainsi que les moyens d'extinctions • Savoir maîtriser un début d'incendie à l'aide des moyens mis à disposition	50 €
Apprendre à Porter Secours (APS)	--		Programme adapté selon l'âge et le nombre d'enfants, ainsi que la demande de l'administration.	
Premiers Secours en Equipe de niveau 1 (PSE1)	35h	A partir de 16ans	• Mettre en œuvre les mesures conservatoires en qualité de secouriste. • Assurer la sécurité immédiate adaptée et permanente de la victime, des intervenants et des autres personnes en utilisant les moyens à sa disposition. • Assurer la prise en charge en urgence d'une personne victime d'une détresse vitale. • Appliquer les techniques de premiers secours sur une victime ne présentant pas de détresse vitale en référence au protocole existant. • Assurer la surveillance d'une victime dans l'attente de sa prise en charge ou de son transfert. • Maintenir la capacité opérationnelle des équipements, véhicules et matériels. Préserver son potentiel physique et physiologique.	300€



UDPS 05

187 chemin de Haute Corréo
05400 La Roche des Arnauds
Tél. : 06 84 51 39 25
e-mail : udps05@anps.fr

Premiers Secours en Equipe de niveau 2 (PSE2)	28h	PSE 1 en cours de validité	• Les immobilisations • Les atteintes liées aux circonstances • Les affections spécifiques • Les comportements anormaux • Les pansements et les bandages • Les relevages • Les brancardages et le transport • Les situations avec de multiples victimes	300€
---	-----	----------------------------------	---	------

GQS – Gestes Qui Sauvent

2 heures

Programme de formation

Public visé

Cet enseignement s'adresse à tout public à partir de 10 ans y compris les Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

Pré-requis

Aucun.

Objectifs pédagogiques

L'initiation aux Gestes Qui Sauvent a pour objectif de faire acquérir à toute personne les capacités nécessaires pour concourir par son comportement à la sécurité civile, conformément aux dispositions des articles 4 et 5 de la loi 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile.

Cette initiation comprend le comportement à avoir afin :

- D'assurer (ou faire réaliser) une protection ;
- Connaître les numéros d'urgence et les éléments à transmettre aux services de secours
- Connaître et apprendre les différents gestes de secours face à un saignement abondant.
- Connaître et apprendre les différentes positions d'attente face à une plaie grave
- Savoir identifier l'inconscience, apprécier la respiration et connaître la technique de Réanimation Cardio Pulmonaire et la pose d'un Défibrillateur.
- Savoir identifier l'inconscience, apprécier la respiration et connaître la mise sur le côté de la victime (Position Latérale de Sécurité - PLS)

Description / Contenu

Références réglementaires :

Arrêté du 30 juin 2017 instituant une sensibilisation aux "gestes qui sauvent" modifié par l'arrêté du 12 juillet 2019 du Ministère de l'Intérieur

Modalités pédagogiques

La sensibilisation est basée sur des ateliers pratiques permettant de comprendre et d'apprendre les Gestes et les Conduites à tenir à pratiquer dans la vie quotidienne.

Moyens et supports pédagogiques

Salle de formation et matériel adaptés à la formation.

Modalités d'évaluation et de suivi

Cette sensibilisation aux Gestes qui Sauvent n'implique pas d'évaluation.



UDPS 05

187 chemin de Haute Corréo
05400 La Roche des Arnauds
Tél. : 06 84 51 39 25
e-mail : udps05@anps.fr

Informations sur l'accessibilité

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sous réserve de l'accessibilité des locaux.
Préciser votre situation dans le champ commentaire lors de l'inscription.

Les mises en situations seront adaptées par le formateur afin de soit :

- Vous permettre de réaliser les gestes si possible
- Vous permettre de savoir diriger une personne non formée à la pratique des gestes

PSC – Premiers Secours Citoyen

7 heures

Programme de formation

Public visé

Cet enseignement s'adresse à toute personne souhaitant ou ayant la nécessité d'acquérir la capacité à mettre en œuvre une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes de premiers secours.

Pré-requis

Être âgé de 10 ans minimum.

Objectifs pédagogiques

L'unité d'enseignement "Prévention et Secours Civiques de niveau 1" a pour objectif de faire acquérir à toute personne les capacités nécessaires pour concourir par son comportement à la sécurité civile, conformément aux dispositions des articles 4 et 5 de la loi 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile.

Cette qualification de "citoyen de sécurité civile" fixe les différentes capacités nécessaires, afin que le titulaire soit capable d'exécuter une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours. En particulier, il doit être capable :

- D'assurer (ou faire réaliser) une protection immédiate, adaptée et permanente pour lui-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants ;
- D'assurer la transmission de l'alerte au service le plus adapté
- De réaliser (ou faire réaliser) immédiatement les gestes de secours face à une personne :
 - Victime d'une obstruction des voies aériennes
 - Victime d'un saignement abondant
 - Inconsciente qui respire
 - En arrêt cardiaque
 - Victime d'un malaise
 - Victime d'un traumatisme

Description / Contenu

Références réglementaires :

- Arrêté du 17 juin 2024 relatif à l'habilitation pour la formation aux premiers secours
- Arrêté du 24 juillet 2007 modifié fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC 1)

Modalités pédagogiques

L'enseignement dispensé comporte des apports de connaissances théoriques, générales ou techniques, mais la priorité est donnée aux exercices d'application pratique.

Cet enseignement est réalisé en présentiel à partir de démonstrations, de l'apprentissage des gestes et de mise en situation d'accidents simulés pour un effectif maximal de 10 stagiaires par groupe, avec un formateur par groupe.

Moyens et supports pédagogiques

Une salle dégagée permettant les exercices pratiques. Le formateur dispose des matériels pédagogiques spécifiques. Les apprenants ont à disposition du matériel de simulation (mannequin RCP et étouffement, Défibrillateur, matériel pour la prise en charge d'une hémorragie...),

Un aide-mémoire "Prévention et Secours Civiques de niveau 1" est disponible pour chaque stagiaire après la formation, ainsi que le support de formation et des vidéos des gestes et techniques.

Modalités d'évaluation et de suivi

Cette aptitude à secourir est sanctionnée par un certificat de compétences de citoyen de sécurité civile conforme à l'arrêté du 16 novembre 2011 du ministère de l'intérieur en application de la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile et en application des référentiels internes de formation et de certification de l'Association Nationale des Premiers Secours (ANPS) validés par la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises.

Informations sur l'accessibilité

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sous réserve de l'accessibilité des locaux. Préciser votre situation dans le champ commentaire lors de l'inscription.

Les mises en situations seront adaptées par le formateur afin de soit :

- Vous permettre de réaliser les gestes si possible
- Vous permettre de savoir diriger une personne non formée à la pratique des gestes

SST – Sauveteur Secouriste du Travail

14 heures

Programme de formation

Public visé

Cet enseignement s'adresse à toute salarié désireux d'acquérir les gestes de premiers secours et devenir un acteur de la prévention dans son entreprise. Cette formation est ouverte aux personnes en situation de handicap.

Pré-requis

Aucun.

Objectifs pédagogiques

A l'issue de sa formation, le SST sera capable d'intervenir efficacement et en sécurité face à une situation d'accident du travail, en portant secours à la ou les victimes. Mais également de mettre en pratique ses connaissances en matière de prévention des risques professionnels, dans le respect des procédures et de l'organisation interne à la structure.

Description / Contenu

La formation est composée de 2 domaines de compétences et 8 séquences de formation :

DOMAINE DE COMPETENCES 1 - Intervenir face à une situation d'accident du travail

- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours de l'entreprise
- Protéger de façon adaptée
- Examiner la victime
- Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours au plus près de la victime
- Secourir la victime de manière appropriée

DOMAINE DE COMPETENCES 2 – Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Caractériser les risques professionnels dans une situation de travail
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

Modalités pédagogiques

L'enseignement dispensé comporte des apports de connaissances théoriques, générales ou techniques, mais la priorité est donnée aux exercices d'application pratique.

Cet enseignement est réalisé en présentiel à partir de démonstrations, de l'apprentissage des gestes et de mise en situation d'accidents simulés pour un effectif maximal de 10 stagiaires par groupe, avec un formateur par groupe.

Moyens et supports pédagogiques

Une salle dégagée permettant les exercices pratiques. Le formateur dispose des matériels pédagogiques spécifiques. Les apprenants ont à disposition du matériel de simulation (mannequin RCP et étouffement, Défibrillateur, matériel pour la prise en charge d'une hémorragie...).

Un aide-mémoire "SST » est disponible pour chaque stagiaire après la formation.

Modalités d'évaluation et de suivi

A l'issue de ce stage, un Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail sera délivré aux personnes qui ont participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation certificative favorable.

Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'I.N.R.S., dans le référentiel de certification des Sauveteurs Secouriste du Travail et transcrits dans une grille de certification individuelle (document I.N.R.S.), utilisée lors de chaque formation.

Pour garder le bénéfice du Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail, une formation de Maintien et d'Actualisation des Compétences (M.A.C.) est obligatoire tous les 24 mois maximum. La durée est de 7 heures pour un groupe de 4 à 10 participants.

Informations sur l'accessibilité

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sous réserve de l'accessibilité des locaux. Préciser votre situation lors de l'inscription.

Les mises en situations seront adaptées par le formateur afin de soit :

- Vous permettre de réaliser les gestes, si possible
- Vous permettre de savoir diriger une personne non formée à la pratique des gestes

EVAC – Evacuation des locaux

1 heure 30

Programme de formation

Public visé

Cet enseignement s'adresse à toute personne susceptible de participer à l'organisation d'une évacuation des locaux et de mettre en œuvre les moyens mis à disposition dans le cadre du risque incendie.

Cette formation est ouverte aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Si vous présentez une situation de handicap, signalez-le-nous lors de votre inscription afin que nous adaptions les locaux ou d'autres éléments et ainsi vous assurer une prise en charge optimale.

Pré-requis

Aucun.

Objectifs pédagogiques

Connaissance du signal d'alarme, des cheminements et de la conduite à tenir pour mener à bien une évacuation
Désignation du personnel participant à l'évacuation (suggéré par le chef d'établissement ou son délégué)

Description / Contenu

Partie Théorique :

La connaissance de l'établissement, des risques, des moyens de prévention, de protection et d'intervention, et des consignes de sécurité (alarme, intervention, évacuation...) :

- Principes et organisation des mises en sécurité et évacuation ;
- Modalités d'alarme et d'alerte ;
- Rôle des dispositions constructives et des équipements de sécurité ;

Partie Pratique :

- Visite de l'établissement ;
- Exercice d'évacuation (éventuellement, peut être réel ou simulé) ;

Modalités pédagogiques

Cette formation comporte des apports de connaissances, des démonstrations pratiques, et des mises en situation simulées.

Moyens et supports pédagogiques

Les supports théoriques sont mis à disposition des apprenants en fin de formation.

Modalités d'évaluation et de suivi

A l'issue de ce stage, une attestation de formation est délivrée aux stagiaires qui ont participé à toutes les parties de la formation.



UDPS 05

187 chemin de Haute Corréo
05400 La Roche des Arnauds
Tél. : 06 84 51 39 25
e-mail : udps05@anps.fr

Profil du formateur

Les formateurs sont titulaires du certificat de compétences de « Formateur Prévention et Secours Civiques », du certificat « Formateur aux Premiers Secours » ou du certificat d'aptitude pédagogique « Sauveteur Secouriste du Travail ». De plus, ils bénéficient de compétences spécifiques au risque incendie par leur parcours de Sapeur-Pompier ou d'ingénieur Sécurité.

ME – Manipulation d’extincteur

2 heures 30

Programme de formation

Public visé

Cet enseignement s'adresse à toute personne susceptible d'intervenir et de mettre en œuvre les moyens appropriés dans le cadre du risque incendie.

Cette formation est ouverte aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Si vous présentez une situation de handicap, signalez-le-nous lors de votre inscription afin que nous adaptions les locaux ou d'autres éléments et ainsi vous assurer une prise en charge optimale.

Pré-requis

Aucun.

Objectifs pédagogiques

Prévenir les risques incendie

Maîtriser un début d'incendie à l'aide des moyens de protection mis à disposition

Description / Contenu

Partie Théorique :

- Réglementation ;
- Les causes d'incendie ;
- Le mécanisme de la combustion « Triangle du feu » ;
- Les modes de propagation du feu ;
- Les fumées et leurs effets sur l'homme ;
- Les principes d'extinction ;
- Les classes de feux ;
- Les agents extincteurs ;
- Les moyens d'extinction ;
- Les différents types d'extincteurs et le robinet incendie armé ;

Partie Pratique :

Manipulation d'extincteurs en réalité virtuelle ou augmentée, permettant de simuler de nombreux scénarios.

Sur demande, nous pouvons intégrer (30 minutes supplémentaires) :

- Utilisation du RIA à la demande de l'entreprise.

Modalités pédagogiques

Cette formation comporte des apports de connaissances, des démonstrations pratiques et des mises en situation sur feux simulés en réalité augmentée.



UDPS 05

187 chemin de Haute Corréo
05400 La Roche des Arnauds
Tél. : 06 84 51 39 25
e-mail : udps05@anps.fr

Moyens et supports pédagogiques

Les supports théoriques sont mis à disposition des apprenants en fin de formation.

Un système de réalité augmentée permet la mise en pratique des connaissances avec l'utilisation d'extincteurs réels réformés en s'adaptant aux locaux de l'entreprise, sans dangers ni besoins logistiques particuliers.

Modalités d'évaluation et de suivi

A l'issue de ce stage, une attestation de formation est délivrée aux stagiaires qui ont participé à toutes les parties de la formation.

Profil du formateur

Les formateurs sont titulaires du certificat de compétences de « Formateur Prévention et Secours Civiques », du certificat « Formateur aux Premiers Secours » ou du certificat d'aptitude pédagogique « Sauveteur Secouriste du Travail ». De plus, ils bénéficient de compétences spécifiques au risque incendie par leur parcours de Sapeur-Pompier ou d'ingénieur Sécurité.

EPI – Equipier de première intervention

4 heures

Programme de formation

Public visé

Cet enseignement s'adresse à toute personne susceptible de participer à l'organisation d'une évacuation des locaux et de mettre en œuvre les moyens mis à disposition dans le cadre du risque incendie.

Cette formation est ouverte aux Personnes en Situation de Handicap (PSH). Si vous présentez une situation de handicap, signalez-le-nous lors de votre inscription afin que nous adaptions les locaux ou d'autres éléments et ainsi vous assurer une prise en charge optimale.

Pré-requis

Aucun.

Objectifs pédagogiques

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques relatives à la prévention et à la lutte contre les incendies ;
Connaissance du signal d'alarme, des cheminements et de la conduite à tenir pour mener à bien une évacuation ;
Etre capable de donner l'alerte rapidement et de maîtriser un début d'incendie à l'aide des moyens mis à disposition ;
Désignation du personnel participant à l'évacuation (suggéré par le chef d'établissement ou son délégué)

Description / Contenu

Partie Théorique :

La connaissance de l'établissement, des risques, des moyens de prévention, de protection et d'intervention, et des consignes de sécurité (alarme, intervention, évacuation...) :

- Réglementation ;
- Les causes d'incendie ;
- Le mécanisme de la combustion « Triangle du feu » ;
- Les modes de propagation du feu ;
- Les fumées et leurs effets sur l'homme ;
- Les principes d'extinction ;
- Les classes de feux ;
- Les agents extincteurs ;
- Les moyens d'extinction ;
- Les différents types d'extincteurs et le robinet incendie armé ;
- Principes et organisation des mises en sécurité et évacuation ;
- Modalités d'alarme et d'alerte ;
- Rôle des dispositions constructives et des équipements de sécurité ;

Partie Pratique :

- Visite de l'établissement ;
- Exercice d'évacuation (éventuellement, peut être réel ou simulé) ;
- Manipulation d'extincteurs en réalité virtuelle ou augmentée, permettant de simuler de nombreux scénarios.



UDPS 05

187 chemin de Haute Corréo
05400 La Roche des Arnauds
Tél. : 06 84 51 39 25
e-mail : udps05@anps.fr

Modalités pédagogiques

Cette formation comporte des apports de connaissances, des démonstrations pratiques, et des mises en situation simulées.

Moyens et supports pédagogiques

Les supports théoriques sont mis à disposition des apprenants en fin de formation.

Un système de réalité augmentée permet la mise en pratique des connaissances avec l'utilisation d'extincteurs réels réformés en s'adaptant aux locaux de l'entreprise, sans dangers ni besoins logistiques particuliers.

Modalités d'évaluation et de suivi

A l'issue de ce stage, une attestation de formation est délivrée aux stagiaires qui ont participé à toutes les parties de la formation.

Profil du formateur

Les formateurs sont titulaires du certificat de compétences de « Formateur Prévention et Secours Civiques », du certificat « Formateur aux Premiers Secours » ou du certificat d'aptitude pédagogique « Sauveteur Secouriste du Travail ». De plus, ils bénéficient de compétences spécifiques au risque incendie par leur parcours de Sapeur-Pompier ou d'ingénieur Sécurité.

PSE 1 - Premiers Secours en Equipe Niveau 1

4 jours 35 heures

Programme de formation

Public visé

Toute personne, âgée d'au moins 16 ans, dont la qualification (par ex. BNSSA), le poste de travail (par ex. SSIAP en ERP, ITGH, site à risques), l'intégration dans une équipe de secours public (sapeurs-pompiers) ou associatif (missions de sécurité civile : Dispositifs Prévisionnels de Secours) requièrent ce niveau de compétences.

Pré-requis

Aucun.

Objectifs pédagogiques

L'unité d'enseignement PSE 1 « secouriste » a pour objet de permettre à l'apprenant:

SAVOIR : Connaître les notions élémentaires liées à au domaine des premiers secours en équipe.

SAVOIR FAIRE : Etre capable d'intervenir en équipe et de manière isolée.

SAVOIR ETRE : Intervenir en sécurité pour lui et les autres. Avoir une attitude compatible avec son engagement de secouriste au sein d'une équipe.

COMPETENCES ASSOCIEES :

- Mettre en œuvre les mesures conservatoires en qualité de secouriste.
- Assurer la sécurité immédiate adaptée et permanente de la victime, des intervenants et des autres personnes en utilisant les moyens à sa disposition.
- Assurer la prise en charge en urgence d'une personne victime d'une détresse vitale.
- Appliquer les techniques de premiers secours sur une victime ne présentant pas de détresse vitale en référence au protocole existant.
- Assurer la surveillance d'une victime dans l'attente de sa prise en charge ou de son transfert.
- Maintenir la capacité opérationnelle des équipements, véhicules et matériels. Préserver son potentiel physique et physiologique.

Description / Contenu

Références réglementaires :

- arrêté du 24 août 2007 (modifié) fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement "premiers secours en équipe de niveau 1"
- arrêté du 07 août 2018 n° PSE 1 - 1808 A 11 de délivrance d'agrément des référentiels internes de formation et de certification
- arrêté du 24 mai 2000
- Recommandations ministérielles de la DGSCGC - Fiches techniques modifiées de septembre 2019 Conformément aux Recommandations "Covid-19" de la Direction Générale de la Sécurité Civile (DGSCGC) du 05 juin 2020

Réaliser les gestes de premiers secours, seul ou en équipe avec ou sans matériel, face à une victime :

- Le bilan
- Présentant ou risquant une obstruction des voies aériennes
- Présentant un saignement abondant
- Ayant perdu connaissance
- En arrêt cardiaque
- Présentant une détresse respiratoire, circulatoire ou neurologique
- Se plaignant d'un malaise
- Présentant un traumatisme des membres ou de la peau
- Assister des équipiers secouriste, lors de manœuvres d'immobilisation, de relevage ou de brancardage.
- Adapter son comportement à la situation ou à l'état de la victime

Modalités pédagogiques

Lors de ce stage réalisé en présentiel, les connaissances requises pour l'obtention de ce certificat de compétences sont regroupées dans un programme réalisant un enseignement modulaire, progressif et intégré et suivant les recommandations ministérielles de la DGSCGC - Fiches techniques modifiées de septembre 2019 et peut être délivré concomitamment au PSE 2.

Moyens et supports pédagogiques

Une salle dégagée permettant le déploiement des matériels pédagogiques spécifiques et la réalisation des exercices pratiques. Un aide-mémoire "Premiers Secours en Equipe de niveau 1" est remis à chaque stagiaire.

Modalités d'évaluation et de suivi

Évaluation tout au long de la formation : délivrance d'un certificat de compétences de sécurité civile "secouriste". Le dispositif d'évaluation utilisé par les formateurs permet de s'assurer que l'ensemble des compétences sont acquises.

L'évaluation sommative porte sur une évaluation continue des capacités à :

- Réaliser correctement, lors des séquences d'apprentissage, l'ensemble des techniques et des procédures abordées lors de la formation ;
- Valider l'épreuve théorique (QCM) et lors des séquences de mises en situation, l'atteinte de l'ensemble des objectifs de la formation, en termes de capacités théoriques, pratiques et comportementales.

Ce certificat de compétences peut être délivré concomitamment au PSE 2.

PSE 2 - Premiers Secours en Equipe Niveau 2

4 jours 35 heures

Programme de formation

Public visé

La formation PSE2 est destinée à toute personne dont la qualification ou le poste de travail requiert l'acquisition de la pratique des techniques de premiers secours en équipe de niveau 2.

Pour prétendre à suivre cette formation, il est nécessaire de disposer de la qualification PSE1 en cours de validité.

Pré-requis

Etre titulaire du certificat de compétences de sécurité civile "Premiers Secours en Equipe de niveau 1".

Objectifs pédagogiques

La formation de Premiers Secours en Equipe de niveau 2 permet d'obtenir la compétence d'équipier secouriste et a pour objet l'acquisition des connaissances nécessaires à la prise en charge d'une ou plusieurs victimes au côté d'un secouriste ou au sein d'une équipe de secours

COMPETENCES ASSOCIEES :

- L'équipier secouriste
- Les immobilisations
- Les atteintes liées aux circonstances - Les affections spécifiques
- Les comportements anormaux
- Les pansements et les bandages
- Les relevages
- Les brancardages et le transport
- Les situations avec de multiples victimes

Ces différentes parties permettent d'envisager les principaux gestes de secours réalisables en équipe ainsi que certaines situations particulières que peut rencontrer l'équipier secouriste.

Description / Contenu

Références réglementaires :

- arrêté du 24 août 2007 (modifié) fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement "premiers secours en équipe de niveau 2"
- arrêté du 07 août 2018 n° PSE 1 - 1808 A 11 de délivrance d'agrément des référentiels internes de formation et de certification
- Recommandations ministérielles de la DGSCGC - Fiches techniques modifiées de septembre 2019 Conformément aux Recommandations "Covid-19" de la Direction Générale de la Sécurité Civile (DGSCGC) du 05 juin 2020

Modalités pédagogiques

Lors de ce stage réalisé en présentiel, les connaissances requises pour l'obtention de ce certificat de compétences sont regroupées dans un programme réalisant un enseignement modulaire, progressif et intégré et suivant les recommandations ministérielles de la DGSCGC - Fiches techniques modifiées de septembre 2019.

Moyens et supports pédagogiques

Une salle dégagée permettant le déploiement des matériels pédagogiques spécifiques et la réalisation des exercices pratiques. Un aide-mémoire "Premiers Secours en Equipe de niveau 2" est remis à chaque stagiaire.

Modalités d'évaluation et de suivi

Évaluation tout au long de la formation : délivrance d'un certificat de compétences de sécurité civile "équiper secouriste".

Le dispositif d'évaluation utilisé par les formateurs permet de s'assurer que l'ensemble des compétences sont acquises.

L'évaluation sommative porte sur une évaluation continue des capacités à :

- Réaliser correctement, lors des séquences d'apprentissage, l'ensemble des techniques et des procédures abordées lors de la formation ;
- Valider l'épreuve théorique (QCM) et lors des séquences de mises en situation, l'atteinte de l'ensemble des objectifs de la formation, en termes de capacités théoriques, pratiques et comportementales.